



Une beauté sans faille !

Le petit village de Wallers-Trélon, dit village-rue, en raison de la disposition géographique de ses habitations le long de la route principale, n'est pas comme les autres.

Son originalité réside dans l'architecture même des demeures. Elles sont toutes construites en pierre calcaire dites « pierres bleues », très résistantes au gel et à l'érosion. La roche se marie harmo-

la pierre bleue était sciée manuellement, à raison d'un centimètre par heure. L'utilisation du moulin à eau au XIX^e siècle permit d'augmenter le rendement. La modernisation des techniques conduit aujourd'hui à une exploitation, à grande échelle du gisement de calcaire.

L'histoire de cette industrie, de ses origines à nos jours, est relatée à la Maison de la Fagne ; Fagne dési-



Maison de la Fagne - Wallers-Trélon.



Pierre Bleue, Wallers-Trélon.

gnant ce paysage composé de landes, marécages et forêts de Hêtres (fagus en latin). Cette antenne de l'Ecomusée régional œuvre pour la postérité et témoigne des métiers relatifs au travail de la pierre. Un sentier découverte jalonné de bornes, conduira les visiteurs sur les traces des tailleurs de pierre bleue.

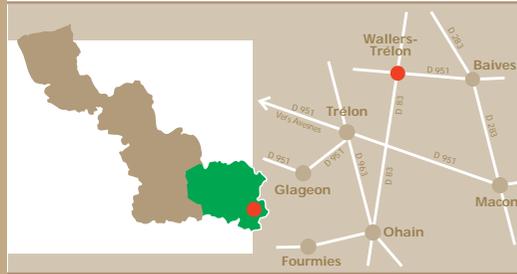


Pierre bleue omniprésente : porche de l'église - Wallers-Trélon.

niement aux ardoises de Fumay, qui recouvrent les toitures. Un souci du détail dans l'encadrement des portes ou fenêtres, dans l'existence de corniches denticulées en brique de couleur orangée et même par un soupirail en demi-cercle, complète le tableau. L'origine de ces chefs-d'œuvre est toute naturelle : le village se situe sur une veine de calcaire vieille de 400 millions d'années. Les hommes n'ont pas hésité à exploiter ce don du sol. Jusqu'au XVIII^e siècle,

à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Anor : Découverte des forges disparues sur rendez-vous (03.27.59.50.97).

Fourmies : Ecomusée du Textile et de la Vie Sociale (03.27.60.66.11).

Ohain : Verger biologique (03.27.60.22.19).

Sains-du-Nord : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

Trélon : Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

Wallers-Trélon : Ecomusée - maison de la Fagne (03.27.60.66.11).

Office National des Forêts : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10)

Parc Départemental du Val Joly (Epe-Sauvage - Willies) : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Anor : « La Forêt Enchantée » en août (03.27.60.11.18).

Fourmies : Grand Prix cycliste professionnel en septembre (03.27.59.69.81), Fête du Textile en septembre (03.27.60.66.11).

Parc Départemental du Val Joly : Fête de l'été le 14 juillet, « Joly Jazz », Festival de jazz en Avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

Sains-du-Nord : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.29).

Trélon : Fête de la Saint-Pansard en mars (03.27.57.08.18), Fête de la Saint-Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

Wallers-Trélon : Fête de la Pierre en mai (03.27.59.70.17).

Avesnois : « Kiosques en fête » du 1^{er} au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Fourmies : 03.27.59.69.97.

Office de Tourisme du Pays de Trélon : 03.27.57.08.18.

Parc Naturel Régional Avesnois : 03.27.77.51.60.

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Avesnois



N° 15

Circuit de la pierre bleue

Wallers-Trélon
(4,5 km - 1 h 30)



Wallers-Trélon.

Randonnée Pédestre
Circuit de la pierre bleue : 4,5 km

Durée : 1 h 30

→ Départ : Wallers-Trélon, maison de la Fagne

Balisage jaune

Carte IGN : 2807 Ouest



Eglise, Wallers-Trélon.

L'avis du randonneur :

Parcours sans difficulté jalonné de bornes en pierre bleue valorisant le travail de la pierre, les outils et les techniques de taille. A pratiquer en toutes saisons, la promenade peut être suivie d'une visite de la maison de la Fagne où est retracée toute l'histoire de la pierre bleue.

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 4, 5 : P. Houzé, 3 : P. Cheuva.



Circuit de la pierre bleue

(4,5 km - 1 h 30)

Départ : Wallers-Trélon, maison de la Fagne.

Afin de profiter pleinement de cette balade « éducative », vous pouvez vous procurer le livret d'accompagnement et de découverte : « le sentier de la Pierre Bleue » (disponible à la maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois-Marouilles).

1 Dirigez-vous vers l'église et face à l'édifice religieux, tournez à droite sur la route de Momignies.

2 Prenez à droite, passez au dessus de l'Helpe Majeure et monter sur la gauche le long du moulin.

3 Empruntez à gauche la RD 83 puis à droite le chemin du Cheneau.

4 Au croisement, descendez à droite, engagez-vous dans la première rue à gauche puis tournez deux fois à droite.

5 Continuer à gauche vers le village par la rue de là-Haut puis la RD 83 (rue Principale). Suivez à gauche le chemin des Bimbees qui vire à droite 200 m plus loin.

6 A l'intersection, retrouvez à droite l'église puis la Maison de la Fagne.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

1

2

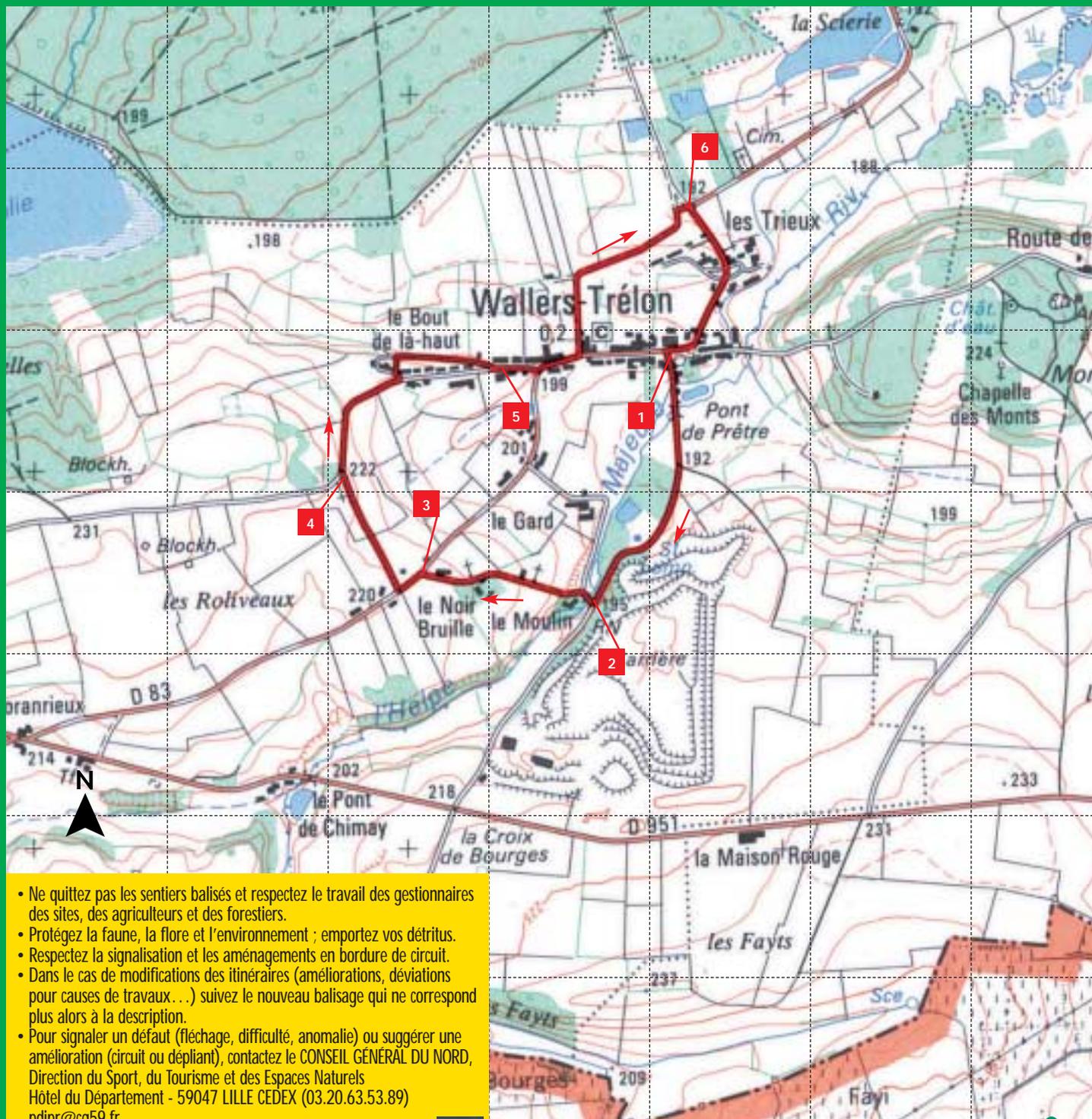
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

